Exploitations forestières & Scierie - Séchage - Traitement

S.a.r.l. CAPUS

Z.A. Route de Cajarc - Lieu dit Laborie - 46100 BEDUER
Tél.05.65.11.41.01 Fax.05.65.11.41.02 Mail sarl.capus@wanadoo.fr Site internet : www.scierie-capus.fr

SARL ARTQUERCUS

LE VERDIER

46160 CAJARC
n° TVA client : FR38492409677
Siren client.. : 492409677

FACTURE n° 25.422 du 28/02/25

page 1/1

Désignation	CR	Nb	L (m)	l	e	Quantité	P.U.	Montant	R	T
Bon de livraison n° 25.141 du 28 Février 2025 DEB.Qual.CHARP DOUGLAS	C18	30	5,80	90	80	1,253 m3	455,00	570,12	R	2
Eco-contrib.(C.envir.L.541-10) [Elm.Struct.frais]						1,253 m3	4,38	5,49		2

*** FACTURE DE BIENS ET SERVICES. TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS ***

CE Norme EN 14081-1:2005+A1:2011. N°attestation 1973-CPR-148. Spécifications techniques : Bois de structure. Réaction au feu D-S2,d0.
Classement visuel bois frais de sciage selon la norme NF B 52001-1 : 2018
Certificat des performances CE à télécharger sur notre site www.scierie-capus.fr C18:DOP 01 - D18:DOP 02
"Seules sont concernées les lignes pour lesquelles une classe de résistance est mentionnée dans la colonne CR"
Correspondance classes de résistance mécanique / classes visuelles : C18/ST III
Douglas (PSMN) durabilité naturelle (EN350-2):classe 3-4

Loi 2008-776 du 4/8 + accord interprof. du 9/12/08
Pas d'escompte en cas de réglement anticipé.
Application sans mise en demeure d'une pénalité calculée au taux de l'intérêt légal * 3 et d'une indémnité forfaitaire de 40€ en cas de retard de réglement.

Taxe		Base	Taux	Montant
TVA	2	575,61	20,00%	115,12

TOTAL H.T....	575,61	EUR
Total Taxes..	115,12	EUR
TOTAL TTC....	**690,73**	EUR

Règlement :par CHEQUE 31/03/2025

Les produits mentionnés [R] ou [r] sont dégagés de la REP. Adhérent VALOBAT n° IDU FR304562_04MNPU (C.envir.L541-10)
Conditions générales de vente:de convention expresse,nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement,conformément à la loi 80-335 du 12 Mai 1980.Pas d'escompte en cas de réglement anticipé
Aucune réclamation ne sera prise en considération passé un délai de 8 jours de la date de réception de marchandise. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Cahors sont compétents.